

NOTE D'ACCOMPAGNEMENT AUX CLUBS POUR COMPLÉTER LA DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

1. Couverture du dossier :

a. Composition du bureau de l'association

Pour les clubs omnisports ce sont les membres du Bureau de l'omnisport (et non les Présidents de sections) qui doivent être renseignés. La personne à contacter en charge du dossier peut être le président de section ou un membre de la section.

b. La fiche de renseignement : Nombre d'adhérents. Compagnie d'Assurances

2. Fiche 0 : Déclaration fédérale :

- *Remplir avec précision le montant de l'affiliation ou de la ré affiliation par niveau.*
- *Fournir en pièce jointe les tarifs unitaires des licences par catégorie de licenciés (Ecole, cadets, seniors, etc...)*
- *Compléter le tableau avec précision de tous les adhérents*
- *Une fois complété avec les éléments ci-dessus, faire valider cette fiche impérativement par la fédération (ou ligue) concernée qui y apposera son cachet et sa signature.*

3. Fiche 1 : Dossier Actualisation

- *Le tableau des effectifs doit être en adéquation totale avec celui de la fiche 0.*
- *C'est le coût de la licence que vous payez à votre Fédération et non le coût payé par le licencié.*

4. Fiche 2 : Contribution au fonctionnement de la fédération de tutelle (autre que le football)

- *Ne figure que les compétitions obligatoires fixées par le calendrier fédéral*
- *Être précis sur le nombre d'engagement(s) et surtout sur le coût*

5. Fiche 2 bis : Contribution au fonctionnement de la fédération de tutelle (spécifique football)

- *Indiquer le tarif des engagements de vos équipes*
- *Être précis sur le nombre d'équipe(s) et surtout sur le coût*

6. Fiche 3 : Coût de la pratique

- *Les chiffres figurant dans ce tableau doivent être cohérents avec ceux de la fiche 0*
- *Ce total doit être inférieur ou égal au total de la fiche 0.*
- *Par ordre décroissant. Par catégorie : préciser équipe A, équipe B, etc...*
- *Seniors, juniors, etc... ou appellations spécifiques en vigueur dans la fédération concernée (ex : <13ans, Masters, etc..)*

7. Fiche 4 : Investissement, formations

- *Joindre obligatoirement les factures des matériels. (Informatique ; véhicules nécessitant le transport des licenciés...) ne pas indiquer ici le matériel consommable*
- *Idem pour les formations de vos éducateurs, dirigeants, arbitres (obtention des diplômes pour la pratique de votre discipline) les factures sont à fournir impérativement.*

Les formations BF, débouchant sur un emploi ne sont pas prises en compte

8. Fiche 5 ou 5 bis : Déplacements compétitions inter-régionales (individuels ou collectifs)

- *Compétitions inter-régionales : compétitions officielles qui se déroulent soit en Bretagne ou hors de Bretagne avec participation de clubs venant d'autres régions*
- *Les rencontres amicales ne sont pas prises en compte, ainsi que les phases préparatoires*

9. Fiche 6 ou 6 bis : Déplacements compétitions nationales (individuels ou collectifs)

- *Une compétition « Nationale » constitue, pour un compétiteur ou pour une équipe, le résultat de qualifications successives lors des compétitions officielles aux niveaux départemental, régional et inter-régional*
- *Les rencontres amicales ne sont pas prises en compte*

10. Fiche 7 : Déplacements compétitions internationales

- *Les déplacements sont pris en compte jusqu'à PARIS*
- *Les compétitions internationales sont programmées dans le calendrier fédéral officiel.*
- *La participation en compétition résulte d'une qualification ou d'une sélection.*